## Portail

# « Le génie civil, son patrimoine et ses ingénieurs »

### Charte

## Création du Portail. Groupe de travail

Ingénieurs et Scientifiques de France a organisé, le 15 avril 2010, dans les locaux de la FNTP, une rencontre sur le thème « Génie civil : patrimoine et ingénieurs à l'ère d'internet ».

Lors de cette rencontre, ont été présentés les principaux sites internet traitant du patrimoine du génie civil en France au sens large du terme, c'est-à-dire englobant ouvrages d'art et bâtiments remarquables. En conclusion, les participants ont décidés d'entreprendre la réalisation d'un portail de sites web (désigné ci-après : le **Portail**) qui orientera les internautes vers les sites dédiés à ce patrimoine et à ses ingénieurs.

A cet effet, il s'est créé un groupe de travail, désigné ci-après par le sigle **GTP** (Groupe de Travail Patrimoine) rassemblant les personnes intéressées, en particulier les auteurs des « sites fondateurs » :

- · le site de ISF,
- le site Planète TP de ASCO-TP,
- le site STRUCTURAE,
- le site de l'Ecole des Ponts-Paris Tech,
- le site de IFSTTAR (Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux).

## **Objectifs du Portail**

Ce Portail vise à favoriser l'accès des internautes à des sites web traitant, d'une part des ouvrages de génie civil, et d'autre part des ingénieurs impliqués dans la conception et la réalisation de ces ouvrages.

Ces sites pourront traiter des ouvrages sous des aspects très variés: de tout ou partie de leur histoire, des premières ébauches de la conception jusqu'à l'achèvement et la mise en service, en passant par les études, les méthodes de calcul développées spécifiquement pour cet ouvrage, les méthodes de construction, les matériaux utilisés, le matériel spécifique utilisé pour cette réalisation, les difficultés rencontrées et la manière dont elles ont été surmontées, etc.

Ces sites pourront également évoquer la mémoire et la carrière des ingénieurs ayant contribué aux diverses étapes de la conception et de la réalisation des ouvrages.

Le patrimoine concerné est constitué des ouvrages réalisés en France par des ingénieurs français ou étrangers, ainsi que des ouvrages réalisés à l'étranger par des ingénieurs français. Ce portail sera bilingue, français et anglais.

### Admission de sites Web dans le Portail

Au delà des sites fondateurs, les sites ou les pages de sites référencés sur le Portail sont de diverses natures. Il s'agit aussi bien de sites d'associations scientifiques ou techniques que de sites d'établissements d'enseignement, de laboratoires, d'instituts de recherche, de revues techniques, d'établissements techniques, d'associations, d'entreprises, de sites encyclopédiques spécialisés ou non, etc.

- Critère primordial d'accès :
- Soit les sites sont essentiellement consacrés au patrimoine du génie civil : le Portail donne alors accès à la page d'accueil de ces sites.
- Soit les sites ont un objectif qui n'est pas essentiellement « le patrimoine »: le Portail donne alors accès à la page d'ouverture de la partie de ce site consacrée au Patrimoine

Les sites du Portail référencent eux-mêmes le Portail.

## > Procédure d'inscription sur le Portail :

Outre les « Sites Fondateurs », les sites du Portail sont introduits à la demande des responsables de sites qui s'engagent à respecter la présente charte, ou, éventuellement à l'initiative d'un membre du GTP

Le GTP est seul habilité à accepter ou refuser l'inscription d'un site candidat sur le Portail.

S'agissant de sites pour lesquels le Portail donne le lien d'accès direct à la page d'ouverture du Patrimoine, il est indispensable qu'ils disposent d'une adresse fixe pour cette page « Patrimoine », et qu'ils s'engagent à informer le GTP s'ils étaient amenés à modifier cette adresse.

Le GTP se réserve le droit de retirer un site du Portail si la charte n'était pas respectée.

## Mise en place du Portail

Dans un premier temps, le Portail sera porté par le site de ISF. Il donnera accès aux Sites Fondateurs et il présentera une liste non exhaustive de sites qui auraient vocation à entrer dans le Portail. Cette version du Portail ne traitera que des ouvrages construits en France depuis la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Le GTP est chargé de la mise en place du Portail.

Ultérieurement, afin de satisfaire les objectifs annoncés, le GTP étudiera l'évolution du Portail qui serait alors ouvert à d'autres sites Web traitant du patrimoine et des ingénieurs du génie civil.

Paris, le 28 juin 2011

Jean-François Coste Président, Comité génie civil et bâtiment, ISF

Hoste

Hubert Roux Président, ASCO-TP

Nicolas Jamberg
Fondateur de STRUCTURAE

Philippe Courtier
Directeur Ecole des Ponts-Paris Tech

Hélène Jacquot-Guimbal Directrice générale, IFSTTAR